



RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL

MANIFESTATION NATIONALE

TOUS À PARIS LE 14 JUIN 2016

Depuis plus de deux mois la mobilisation pour le retrait du projet de Loi Travail s'intensifie au travers des journées de grèves et de manifestations massives.

La grande majorité de la population soutient ce mouvement de fond et s'oppose farouchement à ce projet de régression sociale, le plus grave de ces dernières décennies.

La fin des droits collectifs, du Code du travail, des Conventions collectives et des Statuts, de même que le recours à la procédure antidémocratique du 49.3 pour imposer la loi à l'Assemblée nationale suscitent la colère et l'exaspération des travailleurs et conduisent de nombreux secteurs professionnels à reconduire les grèves et décider l'arrêt des installations de production, comme dans les transports, la SNCF, les raffineries.

Maintenant, le gouvernement mène une offensive sans précédent contre la mobilisation et les actions en cours pour le retrait du projet de loi Travail.

Le gouvernement cherche à diviser les salariés, à diviser les organisations syndicales : à cette tentative de division, nous répondons, nous ne lâcherons rien !

Le gouvernement explique ainsi que la mobilisation, les grèves et les blocages sont illégitimes. Illégitimes, parce que les syndicats seraient minoritaires et qu'ils prennent la population en otage. Illégitimes, parce que la loi Travail serait un facteur de progrès social comme le rappelle d'ailleurs la Cfdt, principal collaborateur du gouvernement.

Qui est illégitime si ce n'est ce gouvernement qui subit revers électoraux sur revers électoraux ? Qui est illégitime si ce n'est ce gouvernement qui a suscité le mécontentement et le rejet des trois quarts de la population sur son projet de loi ? Qui est minoritaire si ce n'est ce gouvernement dont la popularité n'a jamais été si faible et qui a dû recourir à la procédure antidémocratique du 49.3 ?

Qui prend enfin la population et les salariés en otage si ce n'est ce gouvernement qui refuse de retirer son projet de loi ?

Alors, avec l'ensemble des organisations syndicales qui constituent l'axe de résistance, FO appelle à généraliser la mobilisation pour le retrait total du projet de loi : ne laissons pas ces provocations et cette violence de l'État sans réaction.

Les organisations syndicales FO, CGT, Solidaires, FSU et UNEF en Moselle considèrent qu'il faut désormais enfoncer le clou, et appellent l'ensemble de leurs structures syndicales à réunir les salariés en Assemblées générales pour décider la grève et sa reconduction.



RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL

ENSEMBLE NOUS FERONS PLIER LE GOUVERNEMENT !